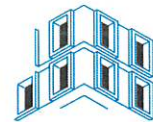




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

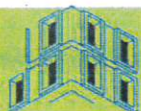
Étaient présents :

Mireille **DUFOUR** – Maire, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia **MOREAU**

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-110	26/09/2023	Camping « Sous les pommiers » : contrat de délégation de service public, appel de candidatures	Approuvée
2023-111	26/09/2023	Plan communal de sauvegarde : découpage de la commune en quartiers et nomination de référents élus	Approuvée
2023-112	26/09/2023	Espace de vie sociale : signature de la convention	Approuvée
2023-113	26/09/2023	Adressage : nom des rues du lotissement « Le val des hirondelles » : - rue de l'Aure - rue Louise Becué - rue Roger Jouet	Approuvée
2023-114	26/09/2023	SDEC Energie : redevance d'occupation du domaine public 2023 (270 €)	Approuvée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/09/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 26 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-111 Objet de la délibération

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : DECOUPAGE DE LA COMMUNE EN QUARTIERS ET NOMINATION DES REFERENTS ELUS

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide le découpage de la commune en quartiers et les référents élus selon le tableau suivant :

ZONES	NOM DES RUES	REFERENTS
Zone 1	Rue le Beau Moulin (ferme d’Albret comprise)	Laëtitia MOREAU
	Rue de la Ramée - la Vaquerie	
Zone 2	Le Clos Fournier	Françoise LEBOULANGER
	Le lieu Goubault	
	L’Etard	
	La Cauvinée	
Zone 3	Rue du Calvaire	Gérald ROUSSEUW Patrick WATERS
	Rue Th. K. Mister	
	Impasse du Grand Jardin	
	Rue de la Gloriette	
	Rue des Bretons	
	Impasse du Marais du Bourg	
	Chemin de la Gloriette	
	Impasse du Marais	
	Impasse de la Poissonnerie	
Zone 4	Impasse du Haras	Loïc PERIOT
	Rue Pierrot	
	Rue Bernard Anquetil	
	Rue de Laheudrie	
	Rue Jean-Pierre Richard	
Zone 5	Rue Octave Mirbeau	Valérie TANQUEREL
	Rue du Pont de la Barre	
	Chemin de la Mare au Tas	
	Chemin des Monts	
Zone 6	Rue des Ecoles	Françoise DUSSERT-SARTHE
	Allée de la 2 ^{ème} division	

	américaine	
	Impasse Joseph Pouchol	
	Impasse Françoise Dolto	
	Place Charles Delangle	
Zone 7	Rue de Bayeux	Frédéric FOSSEY
	Rue de la Croix des Champs	Bruno LEFRANCOIS
	Rue Abbé Louis Guérin	
	Chemin des Gosnons	
Zone 8	Rue du Douet Doquet jusqu'à l'Hexagone	Françoise LE MARQUAND
	Rue de l'Aure	
	Rue du Parrin	
	Lotissement le val des Hirondelles	
Zone 9	Rue du Douet Doquet (après Hexagone)	Delphine BOULOT
	Rue Joël Durand	Martial LEGROS
	Impasse de la Mare	
	Dungy	
	Le Haut Bault	
	Les Tourailles	
	Le Douaire	



- Vote : unanimité


Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 27/09/2023

Signatures :

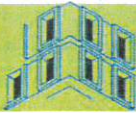
Président	Secrétaire
	



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230926-DCM2023-111-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/09/2023

RÉUNION du 26 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

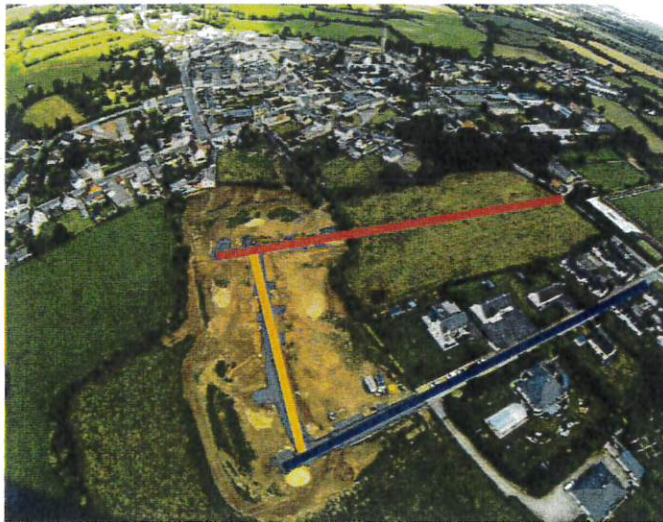
DCM n° 2023-113

Objet de la délibération

ADRESSAGE : NOM DES RUES DU LOTISSEMENT « LE VAL DES HIRONDELLES »

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Décide de nommer les rues du lotissement « Le val des hirondelles » selon le plan ci-après :



- Rue de l'Aure
- Rue Louise Becué
- Rue Roger Jouet

- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 27/09/2023

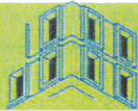
Signatures :

Président	Secrétaire
-----------	------------

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230926-DCM2023-113-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/09/2023

RÉUNION du 26 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY – 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-112 Objet de la délibération

ESPACE DE VIE SOCIALE : SIGNATURE DE LA CONVENTION

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le projet de convention tripartite avec l’UFCV et Isigny-Omaha Intercom,
- Autorise Madame le Maire à signer la convention

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 27/09/2023

Signatures :

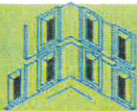
Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230926-DCM2023-112-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/09/2023

RÉUNION du 26 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise **DUSSERT-SARTHE** – 2^{ème} adjoint, Frédéric **FOSSEY** - 3^{ème} adjoint, Françoise **LE MARQUAND**, Gérald **ROUSSEUW**, Valérie **TANQUEREL**, Françoise **LEBOULANGER**, Patrick **WATERS**, Martial **LEGROS**, Bruno **LEFRANÇOIS**, Delphine **BOULOT**

Étaient excusés : Loïc **PÉRIOT** - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia **MOREAU**

DCM n° 2023-114 Objet de la délibération

SDEC ENERGIE : REDEVANCE D’OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n’avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958. L’action collective des syndicats d’énergie, tels que le SIGAZ (Syndicat Intercommunal du Gaz du Calvados) auquel notre commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance. Pour 2023, elle s’élève à 270 € (2 684 m).

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- **Fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution du gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l’année précédente ;**
- **Dit que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l’index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l’index connu au 1er janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçu sera inscrite au compte 70323 ;**
- **Dit que la redevance due au titre de 2023 est fixée à 270 €**

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 27/09/2023

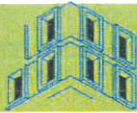
Signatures :

Président	Secrétaire
	
	

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230926-DCM2023-114-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	12
DATE DE LA CONVOCATION	19/09/2023
DATE D’AFFICHAGE	19/09/2023

RÉUNION du 26 septembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 26 septembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

Étaient présents :

Mireille DUFOUR – Maire, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint (pouvoir donné à Mireille DUFOUR), Laëtitia MOREAU

DCM n° 2023-110

Objet de la délibération

CAMPING MUNICIPAL SOUS LES POMMIERS : CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Valide le contrat de délégation de service public pour le camping municipal « Sous les pommiers »,
- Autorise Madame le Maire à lancer l’appel à candidature (date limite de réception des candidatures : vendredi 10 novembre 2023 à 12h00)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 27/09/2023

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20230926-DCM2023-110-DE
Date de télétransmission : 29/09/2023
Date de réception préfecture : 29/09/2023